



Plan sanitaire COVID19

Salle de danse Maison des Arts

10,44 x 9,70m - R+1

Consignes :

Port du masque dans les parties communes et en zone de sécurité.

Dépose des effets personnels en zone de sécurité.

Lavage des mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie.

Aucun contact dans la zone de danse et respect des points de placement.

Merci.

Zones de dégagement :

1,5m x 9,7m, au Nord et au Sud.
2,2m x 10,5m à l'Est
1,5m x 10,5m à l'Ouest.

Zone de sécurité :

Entrée et vestiaire

Zone sans contact :

6m x 7,5m

Distanciation :

1,50 dans la longueur
1,50 dans la largeur
(législation = >1m)

Jauge max : 30 élèves

Jauge retenue : 20 élèves ●

